Cfdt:
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE 2026

AGENTS PUBLICS RESPECTÉS : SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ

Comité Social Territorial (CST) du CDG du TARN

RÉMUNÉRATIONS ET POUVOIR D'ACHAT

Le gel du point d'indice en 2024 et 2025, la suspension de la GIPA, l'indemnité différentielle et la réduction de la rémunération des congés de maladie sont vécus comme un recul inacceptable, c'est pourquoi **la CFDT revendique** :

> Revalorisation du point d'indice, à hauteur de l'évolution réelle des prix.

> Refonte et rehaussement des grilles indiciaires, notamment pour éviter que des agents de catégories B et C passent sous le SMIC.

> Rétablissement de la GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat).

> Mise en place d'un mécanisme de négociation salariale régulière et obligatoire.

CARRIÈRE ET PARCOURS PROFESSIONNEL

La CFDT revendique d'assurer la reconnaissance des compétences et des qualifications en agissant sur les rémunérations, les carrières et la formation professionnelle, ainsi que la sécurisation des parcours professionnels via le compte personnel de formation (CPF) :

> Faciliter les mobilités entre les trois versants de la fonction publique et vers le secteur privé.

> Revalorisation du métier de secrétaire de mairie et des filières sous-reconnues, comme l'animation.

> Développement de la promotion interne.

SERVICE PUBLIC ET MISSIONS

La CFDT s'oppose à ce que les missions des services publics soient abordées par le seul prisme budgétaire, en lieu et place des besoins réels de la population et des agents publics :

> Défense des effectifs et des moyens des collectivités face aux politiques d'austérité.

> Maintien et renforcement des crédits d'action sociale.

> Égalité professionnelle femmes/hommes : mise en place d'un baromètre et de mesures de rattrapage des filières féminisées.

LA CFDT A DÉJÀ OBTENU

> Suspension de la réforme des retraites et la retraite progressive

> Plan de requalification (passage en catégorie B) des Secrétaires Généraux de Mairie et la prolongation de 2 ans du dispositif

> Congés de naissance

> Application de l'accord national sur la protection sociale complémentaire (PSC)

VOTE ÉLECTRONIQUE

VOTEZ CFDT DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

VOTRE VOIX
NOTRE ACTION
VOTEZ CFDT

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE 2026

POURQUOI VOTER CFDT ?

UNE ÉQUIPE DE CANDIDAT·E·S QUI VOUS DÉFEND

La CFDT prône un syndicalisme de proximité et d'écoute : dialogue constructif mais exigeant

Voter CFDT c'est s'offrir une protection juridique et sociale : réseau de conseils en cas de coups durs (procédures disciplinaires, restructurations)

La CFDT obtient des avancées en signant des accords pour améliorer votre quotidien : équilibre vie pro/vie perso ; petits plus pour renforcer votre pouvoir d'achat ; obtention de matériel adapté pour lutter contre la pénibilité et pour une meilleure santé au quotidien

La CFDT anticipe l'avenir : demande de formations pour accompagner les transitions numérique (IA) et écologique pour s'assurer que demain ne se construira pas sans l'humain.

POURQUOI VOTRE VOIX COMPTE ?

L'UNION FAIT LA FORCE

Pour avoir des élus CFDT légitimes et respectés face à votre employeur.

Pour désigner vos collègues qui porteront au quotidien vos problèmes, vos idées et vos droits

Votre vote détermine qui veillera à vos conditions de travail et à votre santé.

LA CFDT AU CDG DU TARN

La CFDT défend un syndicalisme fondé sur la proximité, l'écoute et l'action concrète.

Défendre chaque agent, individuellement comme collectivement, faire respecter ses droits et obtenir des avancées par le dialogue et la négociation : c'est notre engagement.

Pouvoir d'achat, carrières, reconnaissance des métiers, conditions de travail : nous voulons porter vos préoccupations au plus près du terrain, notamment celles des agents des communes rurales, du médico-social, des services techniques et des secrétaires de mairie.

La CFDT a démontré sa capacité à négocier et obtenir des avancées au niveau national. Nous voulons désormais que cette force de dialogue et de proximité se traduise pleinement dans les instances locales.



Agents publics respectés : Services publics de qualité

Cfdt: INTERCO TARN
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CFDT INTERCO du TARN
25 bis Rue de la Madeleine, 81000 Albi
Tél: 06 80 98 51 12 interco81@interco.cfdt.fr

Attention, ce document n'est pas le bulletin de vote.
Sur le bulletin, votez la liste entière sans ajout, ni rature sous peine de nullité.

FLASHEZ CE QR-CODE
POUR ADHÉRER EN LIGNE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE

3/10 DÉCEMBRE 2026



VOTER CGT, C'EST SE FAIRE ENTENDRE ET GAGNER DE NOUVEAUX DROITS

C'est donner de la force à des élu·es déterminé·es à défendre chaque agent·e et à faire vivre un service public fort au service de toutes et tous.

AU CST

Attention, ce document n'est pas un bulletin de vote !

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

Je vote CGT

>> POUR DES REPRÉSENTANT·ES QUI INTERVIENDRONT :

- Pour de meilleures conditions de travail ;
- Sur l'organisation et le fonctionnement des services publics (restructurations, transferts, privatisations, temps de travail…) ;
- Sur les enjeux liés aux effectifs, à l'emploi et aux qualifications ;
- Sur le régime indemnitaire (RIFSEEP…) ;
- Sur la formation professionnelle, l'insertion et la promotion de l'égalité entre les agent·es ;
- Sur la négociation des lignes directrices de gestion (LDG) ;
- Sur les conditions de travail incluant l'hygiène et la sécurité ;
- Sur l'engagement de l'employeur en matière de réduction des risques psychosociaux (RPS), de protection sociale complémentaire et d'action sociale.

>> POUR DES REPRÉSENTANT·ES EN F3SCT QUI AGIRONT POUR MES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SÉCURITÉ

- Le nombre d'élu·es CGT en CST détermine le nombre de représentant·es CGT en F3SCT.

AVEC LA CGT, EXIGEONS AUX NIVEAUX LOCAL ET NATIONAL :

- Des salaires dignes : dégel immédiat du point d'indice, porté à 6,50 €, avec un minimum de rémunération à 2 200 € ;
- La semaine de 32 heures : pour le partage du travail et pour mieux vivre ;
- Des emplois statutaires pour en finir avec la précarité et pourvoir les emplois permanents ;
- La retraite à taux plein à 60 ans (avec des départs anticipés pour les agent·es exerçant des métiers pénibles et travaillant dans l'insalubrité) ;
- L'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;
- Pour un droit à la santé hormonale (24 jours d'ASA par an) ;
- Le rétablissement à 100 % de la rémunération versée lorsque les agent·es sont en congés de maladie ordinaire ;
- L'intégration des primes dans le salaire pour une vraie reconnaissance et une augmentation des retraites ;
- Doublement du traitement/salaire entre le début et la fin de carrière ;
- Du temps pour se former : 10 % du temps de travail consacré à la formation ;
- Des moyens pour se former : financement du CNFPT à 3 % ;
- Des droits sociaux renforcés avec le développement des CASC.

MES MISSIONS ONT UN SENS, MON VOTE AUSSI !

ENSEMBLE, IMPOSONS LE PROGRÈS SOCIAL.

JUIN 2026 | Ne pas jeter sur la voie publique.

www.cgtservicespublics.fr

COORDINATION SYNDICALE DÉPARTEMENTALE CGT DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX

Comité Social Territorial

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
#JEVOTECGT
Du 3 au 10 décembre 2026
FONCTION PUBLIQUE



Au Centre de Gestion du Tarn
La CGT est le syndicat majoritaire

Dans les instances représentatives :
Comité social territorial
Commission administrative paritaire
Conseil médical
Conseil de discipline

Nous sommes les seuls présent(e)s à TOUTES les instances et nous portons votre voix avec conviction et détermination !

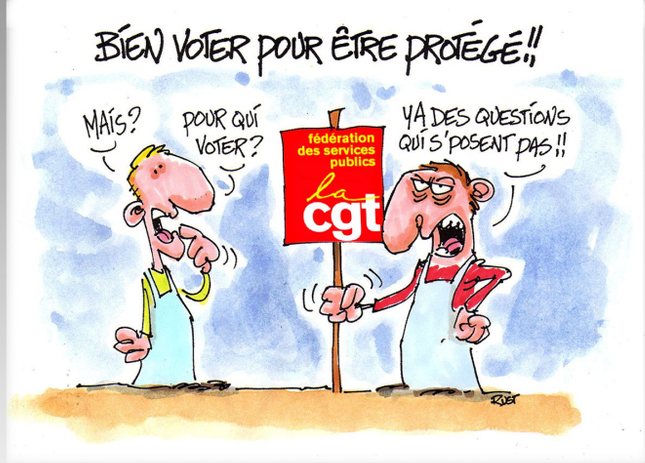
Comme vous, TOUS vos représentant(e)s CGT sont en poste dans leur collectivité

De ce fait nous avons une excellente maitrise des sujets qui vous concernent

Nos interventions sont travaillées, concertées et engagées avec VOUS et pour VOUS

Voter CGT c'est garantir la défense de vos intérêts !

- NAVARRO Richard
- RICARD FABRE Isabelle
- BAYLE Pauline
- BLANC Marlène
- GROS Gilles
- GISTAU Marie Anne
- PARMENTIER Bénédicte
- SANCERE Marielle
- BOULOUS Yohan
- VEGA Véronique
- BARBOUX Fanny
- OUANDA RUSTAN Nassima
- VAYRE Rémi
- GOURC BONNAFOUS Corinne
- HOUDET Benjamin
- CLOUSCARD Nelly
- JOLY Florian
- ALBA Emmanuelle



FO la force syndicale
Services Publics et de Santé

Élections professionnelles
Fonction publique territoriale

CST
Comité Social Territorial

Je vote



Du 03 au 10 décembre 2026

CST : défendre les conditions de travail, les services et les agents

Le Comité Social Territorial est une instance essentielle.

Il traite de l'organisation des services, du temps de travail, des effectifs, des lignes directrices de gestion, de la formation, de l'égalité professionnelle, de la santé, de la sécurité et des conditions de travail.

C'est dans cette instance que se discutent de nombreux sujets qui impactent directement la vie quotidienne des agents.

FO revendique :

- **Des effectifs suffisants** *dans tous les services*
- **Le respect du temps de travail et des droits à congés**
- **La prévention réelle** *des risques professionnels*
- **La lutte contre les risques psychosociaux**
- **La reconnaissance de la pénibilité**
- **Le maintien des services publics** *de proximité*
- **L'arrêt des réorganisations imposées** *sans concertation*
- **Une politique salariale locale plus juste**



Au sein du CST composé de représentants du personnel, FO est là pour défendre vos droits !

Porter les revendications des agents
Défendre les conditions de travail
Exiger des moyens humains et matériels
Alerter sur les suppressions de postes
Combattre les mutualisations et externalisations destructrices
Défendre la santé et la sécurité au travail
Refuser que les agents paient les choix budgétaires des employeurs



FO, une voix claire et indépendante

FO est attachée au statut général des fonctionnaires, au service public républicain et à l'égalité d'accès des citoyens aux services publics.

FO refuse la casse des services, la précarisation de l'emploi public et la dégradation des conditions de travail.

Pour une représentation indépendante, solide et efficace, le 10 décembre 2026…

Je vote FO





Centre De Gestion 81

L'UNSA n'a pas de super-pouvoirs :

- → On ne prédit pas l'avenir.
- → On ne traverse pas les murs.
- → On ne fait pas apparaître des indemnités, un changement d'échelon ou des droits à congés d'un claquement de doigts.

Mais une chose est sûre : ensemble, on peut devenir beaucoup plus forts. Et ça, ce n'est pas de la fiction !

À L'UNSA, NOTRE FORCE, C'EST :

- **Des représentants accessibles** et disponibles.
- **Des militants disponibles** pour vous accompagner.
- **De l'expertise** et une connaissance fine de la règlementation.
- **De l'écoute. Du lien humain. Du concret.**

Pas des héros en cape. Des collègues engagés, qui connaissent votre quotidien et qui agissent avec vous.

PARCE QUE VOS DROITS NE TOMBENT PAS DU CIEL, VOUS AVEZ BESOIN :

- → d'un syndicat qui agit.
- → d'un syndicat qui dialogue quand c'est possible mais se bat quand il faut.



Parce que vous méritez mieux que des super-promesses :

VOTEZ UNSA